

## Communiqué

### **Toutes et tous avec Amel Non aux répressions anti-syndicales et anti-féministes !!**

Amel, militante de Sud Collectivités territoriales est convoquée au commissariat de Saint-Denis ce mardi 22 octobre 2019 pour avoir osé manifester le 11 octobre 2019 dans le cadre du collectif #BalanceTonComico Acte III.

Ce collectif dénonce l'inertie et la non prise en charge par les forces de l'ordre dans ce département lorsqu'une femme violentée vient déposer une main courante ou une plainte au commissariat. L'Union syndicale Solidaires rappelle qu'une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint, il s'agit bien de féminicides.

Les hommes violents envers leur compagne ou ex-compagne peuvent circuler librement dans ce département et dans toute la France sans être inquiétés alors qu'Amel, qui défend la cause des femmes est traitée comme une délinquante.

Dans un tiers des cas, les femmes avaient alerté les services de police, et de nombreuses fois, elles ont été découragées par les fonctionnaires de police de porter plainte. Au commissariat de Saint-Denis comme dans de nombreux autres. Et c'est bien cela qui est mis en cause dans la mobilisation.

L'Union syndicale Solidaires apporte tout son soutien à Amel. Amel est attaquée, nous le sommes aussi.

**Soyons nombreuses et nombreux ce mardi 22 octobre à 8h30  
devant le commissariat central de Saint-Denis.**

Paris, le 21 octobre 2019

**31 rue de la Grange  
aux belles 75010 Paris**

**Téléphone : 33 1 58 39 30 20  
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.or  
g www.solidaires.org**

